

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

– 12-001014 / 52043355

Nivarox-FAR S.A., 2046 Fontaines NE

Fontaines: Roues + Ressorts, barillets + Appliques + Balanciers + Conditionnement + Spiral, Le Locle: Ancres / Marin: Silicium-LIGA / Villeret: Virolage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques / Horaire indispensable pour des raisons techniques

112 H, 114 F

01.07.2012–30.06.2015 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

– 12-000983 / 63501704

Dixi Cylindre SA, 2400 Le Locle

décolletage CNC + came (ravitaillement)

Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

2 H, 2 F

01.08.2012–31.07.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

21 août 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail